



Appel d'offres cybersécurité
Entreprise

19 Septembre 2023 // PRÉPARÉ PAR
Laurent-David Beaulieu
Étienne Brisson
Pierre-Olivier Gagné





Sommaire

L'ERAC Gaspésie est ravie d'annoncer le lancement d'un appel à projet unique qui vise à renforcer la cybersécurité au sein de votre entreprise. L'ERAC Gaspésie s'engage à soutenir la sécurité numérique de votre organisation en finançant la réalisation d'un diagnostic complet de cybersécurité.

Clientèle cible

1. Entreprises à but lucratif d'un des secteurs suivants :
 - a. Construction
 - b. Manufacturier
 - c. Transformation
 - d. Distribution
 - e. Industriel
 - f. Tourisme
2. Avoir au minimum 5 employés à temps plein annuellement (5 ETP)
3. Être une entreprise sur le territoire de la Gaspésie administrative (MRC Haute Gaspésie, MRC Côte de Gaspé, MRC Rocher Percé, MRC Bonaventure ou MRC Avignon)

Financement

L'ERAC Gaspésie finance l'exécution d'un diagnostic de cybersécurité en entreprise. Ceci inclut les activités suivantes :

- Visite en entreprise
- Rapport de diagnostic en cybersécurité
- Présentation du rapport
- Prise de données et récolte d'information



Le montant de l'aide est de 1 500\$ et sera accordé sous présentation de facture du diagnostic.

Contenu du diagnostic





- Audit de la sécurité physique
- Audit de la sécurité réseau
- Audit de la sécurité de l'infrastructure des données
- Audit de la sécurité des postes et serveurs
- Diagnostic sur le respect des éléments en vigueur et à venir de la loi 25
- Recommandations et mesures à mettre en place pour le respect de la loi 25
- Liste d'améliorations chiffrées en heure de travail et priorisées
- Heures budgétaires à prévoir pour chaque amélioration

Critères d'admissibilité

- L'entreprise doit faire partie de la clientèle cible
- L'auditeur ne peut être le fournisseur de services actuels de l'entreprise auditée
- La demande doit être envoyée via le formulaire web ci-dessous à l'ERAC Gaspésie
- La demande doit être acceptée par l'ERAC Gaspésie
- Le fournisseur de services d'audits doit figurer parmi la liste des fournisseurs accrédités par l'ERAC Gaspésie
- Le siège social de l'entreprise auditée doit être au Québec et avoir des activités en Gaspésie
- Les entreprises dont le siège social est gaspésien seront privilégiées
- L'entreprise auditée doit avoir un numéro d'entreprise du Québec
- Limite d'un diagnostic par entreprise
- La demande doit être envoyée avant le 1 mars 2024
- L'exécution des travaux doit être réalisée avant le 31 mars 2024

Fournisseurs accrédités

Les fournisseurs accrédités sont les suivants :

	ERSO informatique	Solution infomédia	Microage Rimouski	Idahys	
Siteweb	https://erso.ca/index.html	https://solutioninfomedia.com/	https://microage.ca/rimouski	https://idahys.com/	
Adresse	📍 159 Boule...	📍 145 Aven...	📍 494 Boule...	📍 6891 Ave...	
Téléphone	(418) 368 5434	(418) 534-4450	(418) 723-6646	(450) 809-6685	
Courriel	INFO@erso.ca	vente@solut...	ppelletier@...	info@idahys.com	
Logo					

Il est de la responsabilité de l'entreprise auditée de sélectionner et choisir son fournisseur de service pour réaliser le mandat.



Coordonnées et dépôt de demande

Protéger votre entreprise contre les risques de cyberattaques est essentiel pour assurer la pérennité de vos opérations. Ne manquez pas cette opportunité unique d'améliorer votre cybersécurité grâce à l'ERAC Gaspésie. Bâtissons un environnement numérique plus sûr et plus robuste.

Pour soumettre votre demande compléter le formulaire suivant :

<https://my.weezevent.com/cohorte-cybersecurite>

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre [site web](#) ou nous contacter directement aux informations ci-dessous.



Pierre-Olivier Gagné

418-868-5509

pierre-olivier@eracgaspesie.com